

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15 \(25\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à monsieur Jubert, 28 novembre 1885](#)

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur Jubert, 28 novembre 1885

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)  
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[28 novembre 1885](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère

Destinataire[Jubert](#)

Lieu de destinationCharleville-Mézières (Ardennes)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

### Description

RésuméGodin répond à la lettre de Jubert du 24 novembre 1885 : il lui explique que les affaires ne sont pas brillantes, qu'il ne peut prendre d'employés nouveaux sans avoir la certitude qu'ils rendront des services à la Société du Famillistère, et qu'il ne peut faire venir son fils de Bourges car ses chances de succès sont minces.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

### Mots-clés

[Emploi](#)

Lieux cités[Bourges \(Cher\)](#)

## Informations sur le document source

CoteFG 15 (25)

Collation1 p. (208r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

---

Guise Familistère  
28 Novembre 87

Monsieur Gubert,

Répondant à votre lettre  
du 26<sup>e</sup>, je dois vous dire  
que, comme vous le savez,  
les affaires ne sont pas  
brillantes en ce moment.

Je ne puis donc prendre  
d'employés nouveaux qui au-  
tant que j'aurais la certitude  
de trouver au sur des aptitudes  
qui puissent se développer  
ici d'une façon avantageuse  
à l'établissement.

Les circonstances ne me  
paraissent donc pas favo-  
rables pour examiner à  
fond votre proposition  
si votre fils était dans le  
pays, je consentirais à le  
voir et à causer avec lui,  
mais le faire venir de  
Beorges me paraît un  
trop long voyage, ou le peu  
de chance de succès qu'il  
peut y avoir aujourd'hui.

Veuillez agréer, Monsieur,  
mes civilités parfaites.